



POLICY BRIEF

OCTOBRE 2025

Inverser la malédiction locale des ressources naturelles dans la zone minière de Gafsa

Rachdi NASRI

Enseignant universitaire à l'ISET GAFSA (Département Administration des Affaires)

Haifa OTHMANI

Enseignante universitaire à l'ISET GAFSA (Département Administration des Affaires)

Riadh RADDAAUI

Enseignant universitaire à l'ISET GAFSA (Département Administration des Affaires)

Ce document a été réalisé dans le cadre du programme de mentorat conduit par la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdi) au sein du projet Savoirs éco Tunisie, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France.

Remerciements : Les auteur.es remercient la mentor, Mme Abir YAHYAOUI, Responsable senior Tunisie au Natural Resource Governance Institute.

Contact : nasrirachdi@gmail.com

Contexte et enjeu

La région de Gafsa, située dans le sud-ouest de la Tunisie, abrite l'un des plus grands gisements mondiaux de phosphate, avec des réserves estimées à 2,4 milliards de tonnes selon l'United States Geological Survey (USGS). Exploité depuis 1897, ce secteur constitue un pilier de l'économie nationale et contribue significativement aux exportations ainsi qu'au produit intérieur brut (PIB) du pays.

Paradoxalement, derrière cette richesse minière, la région présente des indicateurs socio-économiques alarmants : un taux de chômage atteignant 25,5%, une pauvreté touchant 18% de la population, des infrastructures défaillantes et une attractivité régionale très faible (indice de 2,12 contre 3,18 au niveau national). Ces fragilités s'accompagnent d'une dégradation environnementale aiguë qui génère des tensions sociales récurrentes, ancrant Gafsa dans l'imaginaire collectif comme un foyer permanent de crises et de contestations.

Cette situation illustre parfaitement le phénomène de la **malédiction des ressources** ou **paradoxe de l'abondance** (Auty, 1993 ; Sachs & Warner, 2001), concept bien documenté en économie du développement. Selon ce paradigme, les régions riches en ressources naturelles (pétrole, gaz, minéraux) connaissent paradoxalement des trajectoires de développement plus faibles que celles moins dotées. Le cas de Gafsa s'inscrit ainsi dans une dynamique mondiale partagée avec d'autres régions minières telles que Cajamarca (Pérou), Famatina (Argentine), Katanga (République Démocratique du Congo) ou Marikana (Afrique du Sud).

Face à ces défis persistants, les réponses des gouvernements successifs se sont limitées à des mesures conjoncturelles visant à apaiser les tensions tout en maintenant la production de phosphate. Ces interventions se sont principalement traduites par des recrutements massifs au sein de la compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) et dans les sociétés d'environnement, de plantation et de jardinage (SEPJ). Ces dispositifs, qui ont par exemple généré plus de 5 400 emplois en 2015, ont certes permis de contenir temporairement les crises, mais au prix de nouvelles distorsions structurelles : dépendance accrue à l'emploi public, affaiblissement de l'initiative privée et persistance des problèmes structurels.

Aujourd'hui, la nécessité de repenser fondamentalement le modèle de développement de Gafsa revêt un caractère stratégique, tant pour la région de Gafsa que pour l'ensemble du pays. Cette transformation permettrait d'atteindre plusieurs objectifs majeurs :

- **Instaurer une paix sociale durable**, condition préalable à une production stable et à un climat d'investissement favorable, en s'appuyant sur la confiance et la cohésion communautaire (Putnam, 1995).
- **Renforcer le rôle régalién de l'État** en tant que garant d'un contrat social équilibré (Rousseau, 1762), capable d'assurer l'équité, le bien-être collectif et la protection de l'environnement.
- **Réduire les pertes économiques massives**, estimées à plus de 8 milliards de dollars entre 2011 et 2021 en raison des grèves et des perturbations (TERA, 2023), afin de préserver les devises nécessaires au financement du développement national.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le présent policy brief, dont l'objectif consiste à formuler des recommandations concrètes et réalisables pour inverser la malédiction des ressources dans la zone

minière de Gafsa. Il s'agit de transformer l'exploitation du phosphate en un véritable levier de développement socio-économique durable et inclusif, au bénéfice direct des communautés locales.

Ce policy brief se propose donc de :

1. Identifier les principaux symptômes de la malédiction des ressources dans la région
2. Présenter un cadre stratégique intégré pour sa transformation
3. Détailer le plan de mise en œuvre de cette stratégie

I. Les symptômes de la malédiction des ressources naturelles

Au début de l'exploitation minière, la région de Gafsa était perçue comme le « nouvel eldorado de la Tunisie ». Attirés par la promesse de salaires élevés, d'emplois stables et de bonnes conditions de vie, de nombreux migrants sont venus des régions avoisinantes (Djerid, Kef, Sfax, Sidi Bouzid, Gabès) ainsi que d'autres pays (Algérie, Maroc, Libye, Italie).

Longtemps considérée comme un moteur de développement régional, l'industrie minière a effectivement contribué à la création d'emplois et au financement d'infrastructures. Cependant, depuis la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel (PAS) dans les années 1980, le secteur traverse de profonds bouleversements. L'intensification de la mécanisation et le recours accru à l'exploitation à ciel ouvert ont entraîné une réduction massive de l'emploi local ainsi qu'une dégradation progressive des conditions environnementales. Aujourd'hui, ce secteur se trouve au cœur d'une crise multidimensionnelle, mêlant tensions sociales, fragilité économique et impacts écologiques durables.

Ces déséquilibres structurels ont engendré des tensions sociales croissantes dont l'exemple le plus marquant demeure le soulèvement populaire de 2008. Déclenché par des soupçons de corruption lors d'un concours de recrutement de la CPG, ce mouvement a révélé une frustration profonde de la population locale. Celle-ci se sentait délaissée, confrontée au chômage, à la pauvreté et à la dégradation environnementale, alors que les profits de l'exploitation minière bénéficiaient principalement à l'État central.

I.1. Les conséquences économiques : un syndrome hollandais à l'échelle locale

L'exploitation minière a généré un phénomène de **syndrome hollandais** (Dutch Disease) à l'échelle locale. Ce concept, théorisé par Corden et Neary (1982), désigne la domination d'un secteur extractif — en l'occurrence le phosphate — au détriment des autres activités économiques. Cette situation se traduit par une dépendance excessive à l'industrie minière qui freine la diversification économique vers des secteurs comme l'agriculture ou le tourisme.

Le secteur minier exerce une pression considérable sur les ressources locales en accaparant :

Les terres agricoles : Les terres fertiles, ressource critique dans cette région aride, sont réquisitionnées pour l'extraction minière, réduisant drastiquement le potentiel agricole local.

Les ressources hydriques : Le lavage du phosphate est une opération intensive en eau, nécessite en moyenne 1,5 m³ / tonne produite. Cette consommation massive a créé une concurrence directe avec les besoins agricoles et domestiques dans une région déjà confrontée au stress hydrique.

La main-d'œuvre : Les salaires attractifs proposés par la CPG détournent tant la main-d'œuvre qualifiée que non qualifiée des autres secteurs, notamment l'agriculture et le tourisme.

Ce déséquilibre a engendré des conséquences profondes sur le tissu économique régional :

Déclin des activités non minières : L'accès limité à la terre, à l'eau et à la main-d'œuvre a considérablement réduit la productivité agricole. Le secteur touristique, qui aurait pu constituer une alternative économique viable, demeure marginalisé par la dégradation environnementale et l'absence d'investissements structurants.

Inhibition de l'esprit entrepreneurial : L'emploi à la CPG est perçu comme la voie privilégiée d'ascension sociale, incitant les jeunes diplômés à délaisser l'entrepreneuriat et les initiatives privées. Cette orientation renforce la dépendance au secteur extractif et constitue un frein majeur au développement économique durable de la région.

I.2. Les impacts environnementaux : une dégradation systémique

L'exploitation intensive des phosphates a eu des conséquences dévastatrices sur l'environnement, affectant l'ensemble des compartiments écologiques avec des répercussions directes sur la santé publique et les écosystèmes locaux.

Pollution atmosphérique

Les opérations d'extraction, de transport et de traitement du phosphate génèrent des émissions importantes de poussières fines et de gaz polluants. Ces émissions, issues du forage, de l'abattage et du séchage du minerai, affectent la santé respiratoire des populations et dégradent la végétation environnante.

Contamination des ressources hydriques

Le lavage du minerai, étape indispensable pour améliorer sa pureté, consomme de grandes quantités d'eau et génère des rejets liquides chargés en polluants. Le drainage acide minier, enrichi en métaux lourds, contamine les nappes phréatiques et compromet l'accès à l'eau potable ainsi que l'irrigation agricole.

Dégradation pédologique et écosystémique

Les vastes excavations nécessaires à l'extraction du phosphate détruisent irrémédiablement les terres arables et fragmentent les habitats naturels. Ces perturbations réduisent la fertilité des sols, appauvissent la biodiversité locale et fragilisent l'équilibre des écosystèmes régionaux.

I.3. Les problèmes sociaux : fractures et marginalisation

Les impacts combinés de l'industrie minière ont exacerbé les tensions sociales dans la région, alimentant un sentiment persistant d'injustice et de marginalisation au sein des communautés locales.

Inégalités socio-économiques

Le contraste saisissant entre les employés bien rémunérés du secteur minier et le reste de la population, confrontée au chômage de masse et à la pauvreté, alimente des tensions sociales durables et nourrit un sentiment de frustration collective.

Exclusion de genre

Le secteur minier, structurellement masculin, offre peu d'opportunités professionnelles aux femmes, limitant leur accès à l'emploi rémunéré et renforçant les inégalités de genre préexistantes dans une société déjà conservatrice.

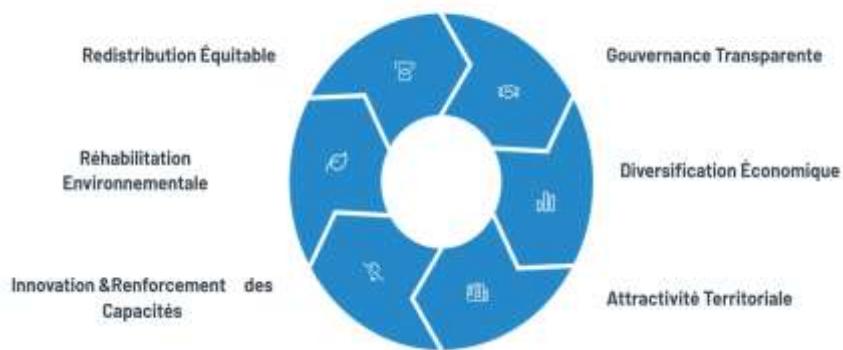
Dégradation sanitaire

L'exposition chronique aux polluants miniers, notamment les particules fines et les métaux lourds, est associée à une augmentation significative des pathologies cancéreuses et des maladies pulmonaires dans la région. Ces effets sanitaires affectent particulièrement les communautés résidant à proximité immédiate des sites d'extraction.

II. Cadre stratégique intégré pour la transformation de Gafsa

La « malédiction des ressources » qui pèse sur Gafsa, caractérisée par une dépendance excessive au phosphate et des défis socio-économiques persistants, peut être transformée en une opportunité de développement inclusif et durable. Une stratégie multidimensionnelle est nécessaire, elle doit être adaptée au contexte tunisien et inspirée des bonnes pratiques internationales. Cette stratégie s'articule autour de six piliers interconnectés : redistribution équitable des richesses, gouvernance transparente, diversification économique, attractivité territoriale, innovation et réhabilitation environnementale. Ces axes convergent vers un objectif commun : transformer Gafsa en un modèle de résilience et de prospérité partagée.

Cadre Stratégique Intégré pour Gafsa



II.1. Redistribution équitable pour un développement structuré

Afin que les habitants de Gafsa bénéficient directement des richesses du phosphate, une juste redistribution des revenus nécessite la création de fonds spécifiques aux objectifs ciblés, alimentés par un mécanisme de redevance hybride inspiré de modèles internationaux. Ce modèle combine deux composantes : un pourcentage fixe (*ad valorem*) sur la valeur de production de la CPG pour garantir la stabilité (inspiré de l'Australie-Occidentale et du Ghana) et une taxe progressive sur les bénéfices excédentaires pour capter la rente (comme en Afrique du Sud). Toutefois, pour légitimer cette redistribution, le taux de contribution devra être issu d'un débat national transparent impliquant le Gouvernement, le Parlement et la société civile, garantissant ainsi un consensus démocratique solide.

a. Fonds de développement local du phosphate (FDLP)

Le FDLP sera alimenté par un pourcentage des revenus de la CPG et géré selon une gouvernance tripartite associant l'État, les collectivités locales et la société civile. Ce fonds financera des projets structurants visant à améliorer durablement la qualité de vie des citoyens. Parmi les domaines prioritaires figurent :

- **Éducation** : modernisation des établissements scolaires pour offrir un environnement d'apprentissage optimal aux jeunes générations
- **Santé** : équipement des hôpitaux régionaux avec des technologies médicales de pointe et formation du personnel soignant
- **Transport** : réhabilitation complète des infrastructures routières et ferroviaires pour dynamiser les échanges économiques
- **Services communaux** : renforcement des infrastructures de base (eau, assainissement, électricité) pour répondre aux besoins essentiels des citoyens

b. Fonds pour l'emploi et la formation (FEF)

Pour remédier à la dépendance structurelle de la région vis-à-vis du secteur du phosphate, le FEF sera dédié à la diversification économique et au développement du capital humain. Ce fonds canalisera une partie des revenus de la CPG vers des initiatives clés :

- **Formation professionnelle** : Mise en place de programmes spécialisés dans les filières d'avenir comme l'agriculture durable, les énergies renouvelables et le numérique, avec pour objectif de former 5 000 jeunes d'ici 2032.
- **Création d'emplois** : Octroi de subventions et de mécanismes de soutien pour encourager le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et des start-ups, visant la création de 2 000 emplois non-phosphatiers d'ici 2028.

c. Fonds de compensation et de restauration environnementale (FCRE)

L'exploitation intensive du phosphate a engendré des dommages environnementaux considérables, particulièrement documentés par le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE, 2022). Le FCRE sera alimenté par les revenus de la CPG et vise à concilier développement économique et responsabilité écologique à travers des actions stratégiques :

- **Restauration écologique** : Mise en œuvre de programmes ambitieux de reboisement et de dépollution des nappes phréatiques contaminées.
- **Technologies propres** : Adoption de méthodes d'extraction innovantes à faible impact environnemental.
- **Soutien aux communautés** : Indemnisation équitable des populations affectées, notamment à Mdhila, incluant la prise en charge des soins médicaux et des compensations financières.

II.2. Gouvernance participative pour restaurer la confiance

Une gouvernance transparente et inclusive constitue le fondement indispensable pour garantir que les richesses minières bénéficient équitablement à l'ensemble de la population. Cette transformation repose sur deux leviers stratégiques étroitement liés aux mécanismes de redistribution :

- **Transparence accrue** : L'adhésion de la Tunisie à l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) est un pilier clé pour rétablir la confiance et garantir la traçabilité des revenus du phosphate. Cet engagement exige le respect de normes internationales rigoureuses, impliquant la publication trimestrielle des recettes minières et de leur allocation sur une plateforme publique accessible. Une application stricte de l'ITIE, particulièrement à

Gafsa, est cruciale pour consolider durablement la confiance des citoyens dans la gestion de cette ressource stratégique.

- **Redevabilité institutionnalisée** : Un conseil de surveillance régional, inspiré du modèle chilien de CODELCO, réunira des élus locaux, des experts indépendants et des représentants citoyens. Cette instance supervisera le fonctionnement du FDLP et évaluera les performances sociales et environnementales de la CPG au travers d'audits semestriels rigoureux.

II.3. Diversification économique pour un avenir résilient

Pour que Gafsa puisse surmonter le frein majeur que constitue sa dépendance au phosphate, il est impératif d'adopter une stratégie de diversification économique robuste, à l'image des transitions post-minières réussies, comme celle du Queensland australien. Cette nouvelle approche doit simultanément valoriser les atouts locaux et s'orienter vers l'innovation et la durabilité. Parmi les piliers de cette transformation réside :

L'agriculture durable : En mobilisant les ressources financières et techniques (via le FDLP notamment), l'introduction de l'irrigation goutte-à-goutte permettra de reconvertis 5 000 hectares vers des cultures à haute valeur ajoutée d'ici 2032, telles que les pistaches, les dattes deglet nour ou les olives biologiques. Parallèlement, le soutien à la formation et à la création de PME agricoles, de sociétés mutuelles de services agricoles (SMSA) et de groupements de développement agricole (GDA) assurera l'accès direct des producteurs aux marchés nationaux et internationaux.

Le tourisme patrimonial et culturel : Le riche héritage industriel et naturel de Gafsa constitue un potentiel touristique largement sous-exploité. Un écomusée du phosphate, implanté sur un ancien site minier réhabilité, valorisera la mémoire ouvrière et l'histoire industrielle régionale, à l'image du centre historique minier de Lewarde (France) qui accueille 150 000 visiteurs annuels. Des circuits touristiques intégrés relieront cet espace muséal aux oasis restaurées et sites archéologiques, soutenus par une plateforme numérique de promotion et des partenariats stratégiques avec les acteurs du tourisme culturel national et international.

Énergies renouvelables et autonomie énergétique : Le potentiel solaire exceptionnel de Gafsa, avec plus de 3 000 heures d'ensoleillement annuel, offre une opportunité unique de transition énergétique. Le développement de 1 000 hectares de parcs photovoltaïques sur terres dégradées, inspiré du complexe Noor (Maroc), générera des emplois directs et indirects tout en couvrant 30 % des besoins énergétiques régionaux d'ici 2032. Cette autonomie énergétique réduira les coûts de production et positionnera Gafsa comme pôle régional des énergies propres.

Économie circulaire et valorisation des ressources : La transformation des millions de tonnes de résidus miniers accumulés représente à la fois un défi environnemental et une opportunité économique. Ces déchets seront valorisés en matériaux de construction écologiques (briques, ciment, granulats), tandis que la filière locale des engrains sera modernisée et renforcée. Des partenariats public-privé innovants favoriseront la création d'emplois verts et réduiront significativement l'empreinte environnementale de l'industrie minière.

Upgrading technologique du phosphate : Bien que la Tunisie se soit imposée comme pionnière dans la production d'engrais de base comme l'acide phosphorique, le phosphate diammonique (DAP) et le superphosphate triple (TSP)..., elle doit désormais opérer une montée en gamme stratégique de sa filière phosphatière. L'enjeu consiste à poursuivre la production d'engrais tout en développant en

parallèle la chimie de spécialité et en valorisant les matériaux critiques contenus dans le phosphate, tels que le lithium et l'uranium, pour répondre aux besoins des secteurs en croissance comme les batteries électriques, l'électronique et les énergies renouvelables. Cette montée en gamme positionnera le pays comme acteur clé de la transition énergétique mondiale, en générant de la valeur ajoutée et des emplois qualifiés.

II.4. Attractivité territoriale pour transformer l'image

Gafsa souffre actuellement d'une image associée aux conflits sociaux et à la dégradation environnementale. Une stratégie de repositionnement territorial, inspirée de la remarquable renaissance de Bilbao en Espagne, transformera cette perception et vise à faire de la région un pôle d'opportunités reconnu.

a. Amélioration de la connectivité

- **Infrastructure ferroviaire** : modernisation complète de la ligne Gafsa-Sfax (190 km), soutenue par un financement de 200 millions de dollars du Fonds saoudien de développement.
- **Transport aérien** : réhabilitation et extension de l'aéroport de Ksar-Gafsa pour accueillir des vols régionaux et internationaux, renforçant ainsi l'attractivité touristique et économique.

b. Construction d'un nouveau narratif territorial

- **Identité visuelle cohérente** : développement d'une charte graphique aux couleurs ocre et verte, symbolisant harmonieusement le patrimoine minier et l'engagement vers la durabilité.
- **Programme d'ambassadeurs « Gafsa fellows »** : formation d'étudiants et d'entrepreneurs locaux pour promouvoir activement Gafsa lors d'événements internationaux majeurs (COP, ITB Berlin, forums économiques).
- **Plateforme numérique immersive** : création d'un site web multilingue proposant des visites virtuelles des oasis restaurées, des installations solaires et des sites de réhabilitation environnementale.

c. Infrastructure d'accueil et cadre de vie

La création de parcs urbains, d'un théâtre régional et d'un écomusée du phosphate améliorera significativement la qualité de vie des habitants. Parallèlement, la rénovation respectueuse des centres-ville préservera l'identité architecturale et historique de la région.

d. Labellisation et certification

L'obtention de labels biologiques et éco-touristiques renforcera la compétitivité des produits locaux sur les marchés régionaux et internationaux, créant ainsi des synergies avec la stratégie de diversification économique.

II-5. Innovation et renforcement des capacités humaines

L'innovation technologique et le développement des compétences locales constituent des leviers essentiels pour assurer la durabilité de la transition économique, en parfaite synergie avec les autres piliers stratégiques.

a. Pôle d'excellence régional

Un centre de formation spécialisé dans les énergies renouvelables, inspiré de la Renewable Energy Academy sud-africaine, proposera des cursus techniques sur l'installation et la maintenance de systèmes photovoltaïques. Un incubateur intégré soutiendra le développement des startups vertes en proposant des espaces de coworking modernes et des financements adaptés.

b. Recherche et développement appliqué

Un laboratoire d'innovation minière sera développé en partenariat avec l'Université de Gafsa, ainsi qu'avec des universités tunisiennes et internationales de renom, se consacrera au développement de technologies extractives à faible empreinte carbone et à la valorisation innovante des déchets miniers en matériaux de construction écologiques.

c. Écosystème entrepreneurial dynamique

Le FEF accompagnera le développement de 100 startups labellisées d'ici 2030, prioritairement orientées vers l'économie circulaire et les services numériques. L'organisation régulière de hackathons et la création de partenariats internationaux stimuleront l'innovation locale et l'échange de bonnes pratiques.

II.6. Réhabilitation environnementale et santé publique

L'exploitation intensive du phosphate a considérablement dégradé les écosystèmes locaux et affecté la santé publique. Des mesures correctives concrètes, intégrées aux initiatives précédentes, répondront de manière systémique à ces défis environnementaux et sanitaires.

a. Certification environnementale ISO 14001

La CPG adoptera les normes internationales ISO 14001 pour réduire drastiquement ses émissions atmosphériques et ses rejets polluants. Des audits indépendants réguliers garantiront la conformité aux standards environnementaux les plus exigeants.

b. Gestion Intégrée et Substitution Hydrique

Afin de préserver les nappes phréatiques et d'éliminer la concurrence avec les usages locaux, le secteur minier adoptera une stratégie hydrique complémentaire visant la substitution intégrale de l'eau douce :

- **Substitution par dessalement** : L'utilisation d'eau de mer dessalée permettra de substituer la totalité de l'eau douce pour le lavage du phosphate, garantissant ainsi l'indépendance hydrique du secteur.
- **Optimisation et recyclage** : En complément, un système innovant de filtration et de recyclage en circuit fermé permettra de réutiliser jusqu'à 70 % du volume de lavage (désormais alimenté par l'eau dessalée), assurant une gestion efficiente et générant des économies sur les coûts opérationnels de la CPG.

c. Infrastructure de transport écologique

Pour réduire substantiellement l'empreinte environnementale du secteur d'ici 2032, la logistique doit être modernisée autour de solutions éprouvées à l'international. L'implantation d'un pipeline d'acheminement du phosphate diminuerait fortement les externalités négatives, en particulier l'empreinte carbone et les nuisances socio-fonctionnelles liées aux transports ferroviaire et routier actuels.

d. Restauration écosystémique intégrée

Un programme ambitieux de phyto-remédiation et de reboisement restaurera 5 000 hectares de terres dégradées d'ici 2035. L'installation de stations de traitement des eaux usées de dernière génération protégera durablement les ressources hydriques régionales, créant ainsi des synergies positives avec le développement de l'agriculture durable.

III. Plan de mise en œuvre de la stratégie de transformation de Gafsa

Cette transformation ambitieuse nécessite un plan de mise en œuvre concertée, progressif, soutenue par des partenariats locaux solides et des coopérations internationales stratégiques, faisant ainsi de la région un symbole inspirant de résilience territoriale et de prospérité partagée. Ce plan est structuré en trois phases échelonnées sur sept années, ce plan intègre harmonieusement diagnostic rigoureux, projets pilotes innovants et consolidation à long terme. Chaque étape mobilise activement les parties prenantes locales, s'appuie sur des données empiriques solides et s'inspire des meilleures pratiques internationales, tout en préservant une capacité d'adaptation aux besoins émergents. L'objectif stratégique consiste à transformer la dépendance structurelle au phosphate en une opportunité de prospérité économique et sociale rayonnant sur l'ensemble de la Tunisie.

PLAN DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE



III.1 : Phase 1 (0-6 mois) : Diagnostic approfondi et mobilisation participative

La phase initiale établit les fondements d'une transformation durable en conjuguant analyse technique rigoureuse et dialogue inclusif avec l'ensemble des acteurs territoriaux.

Une **étude de faisabilité multidimensionnelle** évaluera les conditions juridiques, financières et institutionnelles nécessaires à la création du Fonds de Développement Local du Phosphate (FDLP) et du Fonds pour l'Emploi et la Formation (FEF). Ces mécanismes financiers, alimentés par un pourcentage des revenus de la CPG, constitueront l'épine dorsale de la redistribution équitable des richesses minières (Institut National de la Statistique, 2023).

Des **consultations communautaires structurées** – comprenant ateliers participatifs, réunions publiques et dialogues sectoriels avec les syndicats, associations locales et représentants du secteur privé – identifieront précisément les priorités citoyennes. Ces consultations garantiront l'alignement des projets futurs sur les aspirations locales authentiques.

Transparence institutionnelle renforcée

L'adhésion de la Tunisie à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) permettra de consolider la confiance citoyenne envers la CPG. Cet engagement implique la mise en œuvre rigoureuse des exigences de l'ITIE, notamment par la publication trimestrielle et détaillée des revenus miniers ainsi que de leur allocation, via une plateforme publique et accessible, garantissant ainsi une redevabilité financière totale.

Engagement environnemental immédiat

La CPG s'engagera dans l'adoption de la norme ISO 14001 pour instaurer un système de gestion environnementale rigoureux et mesurable. Parallèlement, les premiers programmes de réhabilitation des sites miniers dégradés débuteront, intégrant reboisement systématique et dépollution des sols contaminés. Ces initiatives seront documentées par des rapports annuels de durabilité transparents.

Cette phase fondatrice établit un cadre transparent et participatif, condition sine qua non pour aligner les actions futures sur les réalités locales et poser les jalons méthodologiques des étapes ultérieures.

III.2 : Phase 2 (1-3 ans) : Déploiement des projets pilotes structurants

La deuxième phase opérationnalise des projets pilotes intégrés destinés à stimuler l'économie locale et à établir les bases d'une diversification économique durable, en intégrant systématiquement des pratiques environnementales responsables.

Développement de l'agriculture durable

La reconversion agricole progressive concernera 2 000 hectares dédiés aux cultures à haute valeur ajoutée (dattes deglet nour, pistaches, olives biologiques) grâce à l'implémentation de systèmes d'irrigation goutte-à-goutte économies en eau. Ce projet stratégique, financé par le FDLP, formera 1 500 agriculteurs d'ici 2028, s'inspirant des modèles de résilience agricole développés en Jordanie.

Tourisme écologique et patrimonial

Le développement de circuits touristiques intégrés valorisera le patrimoine minier unique (à travers la création d'un écomusée interactif) et les oasis restaurées, visant l'accueil de 50 000 visiteurs annuels d'ici 2028. Cette approche s'inspire du succès remarquable de la reconversion touristique de la région

de la Ruhr en Allemagne. Une stratégie de marketing numérique ciblée et des partenariats stratégiques avec des agences de voyage spécialisées amplifieront l'attractivité territoriale (Ruhr Tourismus, 2023).

Transition énergétique et énergies renouvelables

L'installation de parcs photovoltaïques sur 500 hectares de terres anciennement dégradées par l'activité minière, inspirée du complexe solaire Noor au Maroc, générera 1 000 emplois qualifiés d'ici 2028 tout en couvrant 15 % des besoins énergétiques régionaux. Cette initiative contribuera significativement à l'autonomie énergétique locale.

Réhabilitation environnementale systémique

La CPG, alignée sur les exigences de la norme ISO 14001, adoptera progressivement des technologies d'extraction propres pour réduire drastiquement son empreinte écologique. Un programme de reboisement ambitieux, impliquant les entreprises locales spécialisées en environnement, restaurera 1 000 hectares de terres dégradées d'ici 2028, contribuant à la régénération des écosystèmes locaux.

Ces initiatives pilotes, conçues en synergie, établiront les fondations d'une économie diversifiée tout en restaurant progressivement l'environnement et en consolidant la confiance des parties prenantes dans la démarche de transformation.

III.3 : Phase 3 (3-7 ans) : Consolidation stratégique et ajustements adaptatifs

La phase finale consolide les acquis, évalue rigoureusement les résultats obtenus et procède aux ajustements stratégiques nécessaires pour garantir un impact durable et mesurable.

Système de suivi et évaluation continue

Des audits semestriels indépendants et des rapports publics détaillés mesureront précisément le succès des projets pilotes, notamment en termes de création d'emplois (objectif : 3 000 emplois non-phosphatiers d'ici 2032) et de revenus générés pour les communautés locales.

Ajustements politiques basés sur l'évidence

Les résultats des évaluations empiriques orienteront systématiquement les ajustements des politiques publiques pour répondre efficacement aux besoins évolutifs identifiés. Par exemple, l'introduction d'incitations fiscales additionnelles ciblées attirera de nouveaux investisseurs privés dans les secteurs de l'agriculture durable et du tourisme écologique.

Expansion et massification des initiatives réussies

Les projets pilotes validés seront progressivement étendus, avec des objectifs ambitieux : 5 000 hectares reconvertis pour l'agriculture durable et l'accueil de 100 000 visiteurs touristiques annuels d'ici 2032. Des partenariats internationaux stratégiques, notamment avec l'Union européenne dans le cadre du Pacte vert, financeront l'expansion des projets d'énergies renouvelables et d'économie circulaire.

Renforcement de l'écosystème entrepreneurial local

Le FEF accompagnera le développement de 50 nouvelles start-ups d'ici 2032, prioritairement orientées vers le recyclage innovant des déchets miniers et les services numériques à forte valeur ajoutée. Cette approche s'inspire du succès de Station F en France, le plus grand incubateur de start-ups au monde.

Cette phase de consolidation garantit la pérennité et la durabilité des transformations entreprises, permettant à Gafsa de s'affirmer progressivement comme un pôle reconnu d'innovation sociale et environnementale.

Conclusion

Gafsa possède les ressources et le potentiel nécessaires pour devenir un modèle de développement durable. Transformer la « malédiction des ressources » en une bénédiction est un objectif réalisable, à condition de conjuguer une volonté politique forte avec la mise en œuvre effective et pérenne des mécanismes de redistribution — notamment le FDLP, le FEF et le FCRC. En mobilisant ces instruments, la région peut rompre avec la dépendance extractive et ouvrir un nouvel horizon de croissance inclusive et résiliente, offrant ainsi une opportunité historique de redéfinir son avenir économique et social.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L’Institut supérieur des études technologiques de Gafsa (ISET Gafsa) est un établissement public d’enseignement supérieur tunisien, dont la mission est de former des technicien.nes supérieur.es et des professionnel.les dans divers domaines technologiques.

L’ISET Gafsa a été établi en vertu de la loi n° 95-41 du 24 avril 1995 (publiée au JORT n° 35 du 2 mai 1995), suite à la transformation de l’ancien institut supérieur des industries et des mines de Gafsa. Il fait partie du réseau national des ISET.

L’ISET Gafsa propose des formations de l’enseignement supérieur dans le cadre du système LMD, comprenant :

- Des formations initiales de niveau licence appliquée ;
- Des formations en master professionnel ;
- Des formations continues adaptées aux besoins spécifiques des entreprises de la région.

Site web : isetgf.rnu.tn

PRÉSENTATION DU PROJET SAVOIRS ÉCO

Depuis le 1^{er} février 2023, Expertise France met en œuvre le projet « Savoirs Éco en Tunisie » sur un financement de l’Union européenne de 4,5 M d’euros pour une durée de 3 ans. L’objectif du projet est d’appuyer le débat public sur les enjeux économiques en Tunisie à travers un renforcement des Structures Productrices de Savoirs Économiques (SPSE) : i) les structures publiques d’analyse économique et d’aide à la décision ; ii) les laboratoires de recherche en économie ; et iii) les think-tanks issus de la société civile.

Le projet intervient sous la forme d’appuis techniques et financiers déclinés autour de trois composantes : renforcement des capacités des SPSE ; accompagnement à la production d’études/policy briefs par les SPSE ; appuis à la diffusion, vulgarisation et expérimentation des recommandations d’études/policy briefs. Pour accompagner la mise en œuvre des activités, Expertise France travaille avec quatre partenaires de mise en œuvre : la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdi) ; le Global Development Network (GDN) ; France Stratégie et l’Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).